

**Procès-verbal de la séance du 29 septembre 2020**  
**Conseil d'établissement de l'école des Cœurs-Vaillants**

**Étaient présents**

Louis Philippe Kouomegne Kouokam  
Laurie Pagé  
Doris Parenteau  
Diane Péloquin  
Annabelle Lessard  
Chantal Millier  
Annie Robidoux  
Sonia Dandurand  
Evelyne Trudeau  
Jacynthe Cyr

**Étaient absents**

**Public**

**Prochaine rencontre**

8 décembre 2020

**Avis de convocation**

Séance ordinaire du conseil d'établissement qui se tiendra  
le jeudi 29 octobre 2020 à 18h45 en vidéoconférence

**Projet d'ordre du jour**

1. **Ouverture de la séance**
  - 1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance
  - 1.2 Nomination d'un(e) secrétaire
  - 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. **Suivi au procès-verbal du 29 septembre 2020**
3. **Parole au public**
4. **Adoption – approbation**
  - 4.1 Rapport annuel
5. **Dossiers courants**
  - 5.1 Formation obligatoire pour les membres du CÉ
  - 5.2 OPP
  - 5.3 Agrandissement
6. **Parole au président ou à la présidente**
7. **Parole à la représentante au comité de parents**
8. **Parole aux enseignants**
9. **Parole à la technicienne au service de garde**
10. **Parole à la direction**
11. **Levée de l'assemblée**

Evelyne Trudeau, Directrice

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Direction

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
1.		<p><b>Ouverture de la séance</b></p> <p>La séance débute à 18h47.</p>
1.1		<p><b>Constatation du quorum et ouverture de la séance:</b></p> <p>Quorum confirmé.</p>
1.2		<p><b>Nomination d'un(e) secrétaire</b></p> <p>Mme Annabelle Lessard se propose.</p>
1.3	<p><b>152-CÉ 20-21-10</b></p>	<p><b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b></p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Doris Parenteau et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour du 29 octobre 2020.</p>
1.4	<p><b>152-CÉ 20-21-11</b></p>	<p><b>Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2020</b></p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Laurie Pagé et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 29 septembre 2020.</p>
2.		<p><b>Suivi au procès-verbal</b></p> <p>Les modifications ont été effectuées précédemment.</p>
3.		<p><b>Parole au public</b></p> <p>Mme Robidoux remercie le personnel de l'école pour leur entrée scolaire et les efforts mis en place pour assurer la sécurité des élèves. Elle mentionne également que ça va bien pour le moment avec l'application Hop Hop au service de garde. Aussi, quelques parents se questionnent sur le respect des bulles. Les enseignantes mentionnent qu'elles sont respectées du mieux possible par l'équipe-école dans le respect des consignes de la santé publique.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
4.		<b>Adoption - Approbation</b>
4.1	<b>152-CÉ 20-21-12</b>	<p><b>Rapport annuel</b></p> <p>Mme Trudeau présente le rapport annuel, afin que les membres du conseil d'établissement puissent évaluer l'atteinte des objectifs dans le plan d'action pour mettre en œuvre le projet éducatif.</p> <p>Mme Pagé propose que l'objectif 1 soit en voie de réalisation.  Mme Cyr propose que l'objectif 2 soit en voie de réalisation.  Mme Dandurand propose que l'objectif 3 soit en voie de réalisation.  Mme Pagé propose que l'objectif en lien avec l'orientation nationale soit en voie de réalisation.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par M. Kouomegne et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'approuver le rapport annuel tel que présenté avec l'évaluation du conseil d'établissement.</p>
5.		<b>DOSSIERS COURANTS</b>
5.1		<p><b>Formation obligatoire pour les membres du CÉ</b></p> <p>Mme Trudeau mentionne que tous les membres du CÉ devront suivre une formation obligatoire étant donné les changements apportés avec l'arrivée des centres de service scolaire. Les membres doivent regarder les capsules proposées par le centre de service.</p>
5.2		<p><b>OPP</b></p> <p>Étant donné la situation actuelle, les parents ne peuvent pas entrer dans l'école. Cela fait en sorte que la sollicitation parentale est plus limitée cette année.</p> <p>L'emplacement des deux nichoirs a été déterminé. Ils seront installés dès que possible.</p>
5.3		<p><b>Agrandissement</b></p> <p>Mme Trudeau mentionne que les contracteurs ont été sélectionnés. Par contre, les projets d'agrandissement seront reportés au printemps 2021.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
6.		<p><b>Parole au président</b></p> <p>M. Kouomegne est heureux de l'ambiance lors des rencontres du CÉ. Il félicite tous les membres pour leur implication.</p>
7.		<p><b>Parole à la représentante au comité de parents</b></p> <p>La dernière rencontre a eu lieu le 26 septembre 2020. La réunion a permis de faire élire les parents pour les différents postes.</p>
8.		<p><b>Parole aux enseignants</b></p> <p>Avec l'arrivée de l'Halloween, tous les enseignants ont trouvé un moyen de souligner cette fête dans leur classe avec leurs élèves. Dans les dernières semaines, plusieurs modifications ont été apportées afin d'améliorer le fonctionnement dans l'école étant donné la situation actuelle. Nous travaillons fort pour permettre aux élèves de rattraper le retard accumulé dans les derniers mois. Tous les intervenants travaillent en collaboration afin d'offrir un soutien et un service optimal pour les élèves.</p> <p>Les enseignantes ont reçu des effets scolaires du centre d'action bénévoles et du club optimiste, ce qui est grandement apprécié.</p>
9.		<p><b>Parole à la technicienne du service de garde</b></p> <p>Mme Millier mentionne que le service offert par le programme Hop Hop est très apprécié. Les parents utilisent très bien le système et cela permet un processus plus efficace. Les bulles sont également respectées lors des heures du service de garde, les éducatrices travaillent très fort.</p>
10.		<p><b>Parole à la direction</b></p> <p>Mme Trudeau mentionne qu'un document a été reçu du ministère (bien-être de l'enfant). UN exemplaire sera remis au président du CÉ. Elle félicite également le personnel de l'école pour leur engagement et les parents pour leur collaboration et leur compréhension avec les règles à suivre.</p>
11.		<p><b>Levée de l'assemblée : 21h03</b></p>